**Communication de la Commission de nomination de langue française pour le notariat**

La Commission de nomination de langue française pour le notariat a pris connaissance, ce 26 janvier 2018, de l’organisation par Larcier, le vendredi 2 février 2018, d’une formation intitulée « *Notions de comptabilité indispensables en vue du Concours et défense du plan financier devant la Commission de Nomination*».

La Commission tient à préciser qu’elle est étrangère à cette formation. Dès lors, elle ne peut en cautionner le contenu.

Par ailleurs, eu égard à son intitulé, la Commission tient à rappeler son indépendance et déplore le lien de nécessité exprimé entre cette formation et le succès dans les épreuves de présentation qui relèvent de sa compétence.

Bruxelles, le 26 janvier 2018

Pour la Commission, son bureau,

Frédéric GEORGES, Président

Roland STIERS, Vice-président

Stéphanie ANDRE, Secrétaire